

Mode de rémunération et de Facturation

Tarifs des principaux produits et services
Applicables à compter du 15 mai 2021

Transactions immobilières	Honoraires Frais d'agence
Prix de vente affiché FAI (FAI frais d'agence inclus)	
Jusqu'à 300000 €	6 % TTC
Supérieur à 300000 €	5.4 % TTC
Terrain	7 % TTC
Estimation avec rapport	150 € TTC

Les honoraires sont inclus dans le prix de vente affiché et sont à la charge de l'acquéreur.

Locations selon la zone géographique	Honoraires à la charge du locataire	Honoraires à la charge du bailleur
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et rédaction de bail*	3/4 du loyer mensuel avec charges	3/4 du loyer mensuel avec charges
Honoraires de réalisation de l'état des lieux**	1/4 du loyer mensuel avec charges	1/4 du loyer mensuel avec charges
Honoraires d'entremise et négociation	Aucun	Offert

* En cas de dépassement selon les zones géographiques, les honoraires appliqués seront ceux fixés par la loi soit pour la zone non-tendue TTC du 8 € m², pour la zone tendue 10 € TTC du m² et pour la zone très tendue 12 € TTC du m²

** En cas de dépassement, les honoraires appliqués seront ceux fixés par la loi soit 3 € TTC du m²

Mode de rémunération et de Facturation

Tarifs des principaux produits et services
Applicables à compter du 15 mai 2021

Gestion locative : location nue	Caractéristiques des formules
Formule « Base » 6 % TTC	Mandat de gestion locative, encaissement des loyers, gestion des quittances, gestion des impayés (relances), révisions des loyers, gestion de la taxe foncière, gestion des préavis de congé, Reddition des comptes, gestion des petites réparations jusqu'à 250 € TTC.
Formule « Confort » 8 % TTC	La formule de base et gestion avec le syndic de copropriété : convocation Assemblée générale, mise en place et paiement périodiques des charges
Formule « All inclusive » 10 % TTC	La formule de base ou confort avec la remise du dossier à l'huissier pour commandement de payer, gestion des sinistres, gestion technique des gros travaux, étude patrimoniale du bien

Honoraires en pourcentage de l'encaissement charges comprises

Gestion locative : location meublée	Caractéristiques des formules
Formule « Base » 7 % TTC	Mandat de gestion locative, encaissement des loyers, gestion des quittances, gestion des impayés, révisions des loyers, gestion de la taxe foncière, gestion des préavis de congé, Reddition des comptes, gestion des petites réparations jusqu'à 250 € TTC.
Formule « Confort » 9 % TTC	La formule de base et gestion avec le syndic de copropriété : convocation Assemblée générale, paiement des charges
Formule « All inclusive » 12 % TTC	La formule de base ou confort avec la remise du dossier à l'huissier pour commandement de payer, gestion des sinistres, gestion technique des gros travaux, étude patrimoniale du bien

Honoraires en pourcentage de l'encaissement charges comprises